
PLANS PARTICULIERS DE MISE EN SURETE - EXTRAIT

Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs

NOR : MENE1528696C

circulaire n° 2015-205 du 25-11-2015

MENESR - DGESCO B3-1 - INTÉRIEUR - MEDDE

Les établissements scolaires peuvent être confrontés à des accidents majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, submersion marine, séisme, mouvement de terrain...), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité...), ou à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères, attentats...) susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens. En conséquence, chacun doit s'y préparer, notamment pour le cas où leur ampleur retarderait l'intervention des services de secours et où l'établissement se trouverait momentanément isolé. Tel est l'objectif des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs et à la menace d'attentat, adaptés à la situation précise de chaque établissement, qui doit permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale.

RISQUES MAJEURS PRINCIPAUX

RECOMMANDATIONS GENERALES SELON LES TYPES DE RISQUES

INONDATION

► INONDATIONS SUR LE TERRITOIRE DU LYCEE

A la demande des autorités, les élèves resteront dans les salles de cours avec l'enseignant présent au moment de l'alerte.

Attendre les consignes pour évacuer.

SEISME

► Pendant les secousses, restez où vous êtes :

- **à l'intérieur** : mettez-vous près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides, éloignez-vous des fenêtres.
- **à l'extérieur** : ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer, éloignez-vous des bâtiments.

► Après les secousses :

- coupez ventilation, chauffage, gaz et électricité ;
- ne prenez pas les ascenseurs ;
- évacuez vers les zones extérieures prévues dans votre plan de mise en sûreté ;
- n'entrez pas dans un bâtiment endommagé.

ACCIDENT INDUSTRIEL RESULTANT D'UN TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES (TMD)

► Nuage toxique :

- regroupez tout le monde à l'abri dans **les locaux de confinement prévus** dans le plan particulier de mise en sûreté ;
- fermez portes et fenêtres et calfeutrez les ouvertures (aérations...) ;
- coupez ventilation, chauffage, gaz et électricité si nécessaire ;
- évitez toute flamme ou étincelle en raison du risque éventuel d'explosion ;
- en extérieur : s'éloigner si possible perpendiculairement à la direction du vent et rejoindre le bâtiment le plus proche.

► Explosion :

- évacuez dans le calme tout le monde vers les lieux de mise en sûreté externes en évitant les zones fortement endommagées (chutes d'objets, de pylônes...) ;
- coupez ventilation, chauffage, gaz et électricité.

► Explosion suivie d'un nuage toxique :

- regroupez tout le monde à l'abri dans les zones de confinement ; ces lieux doivent être éloignés des baies vitrées et fenêtres endommagées.
- coupez ventilation, chauffage, gaz et électricité

► Dans tous les cas : évacuation possible effectuée par les autorités.

ACCIDENT NUCLEAIRE

- regroupez tout le monde dans zones de confinement
- fermez portes et fenêtres et calfeutrez les entrées d'air.
- coupez ventilation et chauffage.

► Attendez les consignes des autorités

En fonction du type d'accident et de l'évolution possible les autorités peuvent :

- demander la prise d'un comprimé d'iode stable (rejets contenant de l'iode radioactif) ;
- ou / et décider d'une évacuation (rejoindre dans le calme le point de rassemblement fixé).

MENACE TERRORISTE

Voir fiche réflexe ci-après

LES MOYENS D'ALERTE

3 sonneries spécifiques accompagnées ou non d'un message :

- **EVACUATION INCENDIE** : rejoindre une des 2 zones de rassemblement selon sa position
- **RISQUES MAJEURS** (accident industriel, nucléaire...) : rejoindre une des 3 zones de confinement
- **INTRUSION ATTENTAT** : fuite ou protection (voir fiche réflexe)